

FICHE D'AUTO - EVALUATION

Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribué au candidat retenu par la commission ministérielle.

Le montant de la bourse allouée est déterminé en fonction de la situation de la famille, **exprimée en points de charge**, et de ses **ressources**.

SITUATION DE LA FAMILLE EXPRIMEE EN POINTS :

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	par enfant à charge supplémentaire
Points de charge	9	10	12	14	17	20	23	26	29	32	+ 3 points

Reportez le nombre de points correspondant (chiffre situé sous le nombre d'enfants), ici →

Pour toute réponse affirmative aux questions suivantes, entourez le nombre de points correspondant à votre situation

Famille ayant des enfants majeurs étudiants à charge	2
Père ou mère élevant seul un ou plusieurs enfants	3
Conjoint en arrêt de travail pour longue maladie ou affection de longue durée	1
Enfant au foyer âgé de moins de 20 ans atteint d'un handicap permanent et n'ouvrant pas droit à l'AEEH	2
Candidat boursier de lycée au titre de l'année scolaire en cours	2
Faites le total des points de charge correspondant à la situation de la famille :	

RESSOURCES DE LA FAMILLE :

reportez le revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'impôt 2014 sur le revenu de 2013.

REVENU FISCAL DE REFERENCE (RFR):	€
--	---

En fonction du quotient que vous avez obtenu (RFR/nombre de points), le tableau ci-dessous vous permettra de déterminer le montant de la bourse qui peut vous être alloué.

N.B.- Les montants de bourse ainsi que les quotients sont ceux de l'année 2014-2015. ils pourront être légèrement réévalués pour l'année scolaire 2015-2016.

La bourse minimum couvre les frais de scolarité et de demi-pension et la bourse la plus élevée couvre la totalité du coût global de la scolarité.

Quotient	TAUX Bourse	montant annuel de la bourse 2014-2015					
		Lycée français de Barcelone	Lycée français d'Irlande	Lycée français Charles de Gaulle de Londres	Lycée français de Madrid	Lycée français Jean Renoir de Munich	Lycée français de Vienne
RFR/points de charge		€	€	€	€	€	€
0 à 1451	TAUX 6	14 130	18 480	23 980	13 820	13 770	13 340
1452 à 2290	TAUX 5	11 750	14 940	19 680	11 440	11 460	11 120
2291 à 3129	TAUX 4	10 270	12 660	16 080	9 960	10 010	9 720
3130 à 3863	TAUX 3	8 780	10 380	12 950	8 470	8 560	8 330
3864 à 4493	TAUX 2	7 660	8 670	10 610	7 360	7 480	7 290
4494 à plus	TAUX 1	6 700	7 070	8 340	6 390	6 540	6 390

Les élèves titulaires d'une bourse au mérite, au titre de l'année scolaire en cours, gardent le bénéfice de cette aide durant leur scolarité à l'étranger : les 800 euros de la bourse au mérite se rajoutent aux montants ci-dessus.